

Forest Products
Association of Canada
fpac.ca



Association des produits
forestiers du Canada
fpac.ca

Comité permanent des finances Étude : Emploi chez les jeunes

**Mémoire soumis par
l'Association des produits forestiers du Canada**

Le 7 avril 2014

Contexte

L'industrie canadienne des produits forestiers fait face à une pénurie d'employés, d'entrepreneurs et de fournisseurs de services.

En mai 2012, l'Association des produits forestiers du Canada (APFC) a dévoilé une nouvelle vision pilotée par l'industrie qui brosse le tableau de l'avenir de l'industrie forestière qu'elle envisage d'ici 2020. L'un des objectifs ambitieux de Vision 2020 est le renouvellement de notre main-d'œuvre par le recrutement d'au moins 60 000 nouveaux employés, dont des femmes, des Autochtones et des néo-Canadiens. Vision 2020 formule plus que des aspirations : elle comprend des mesures métriques et des objectifs clairs auxquels nous devons satisfaire pour réussir.

Le secteur a connu des années particulièrement difficiles en conséquence du récent fléchissement économique, dont l'effondrement du marché immobilier américain en 2008, qui a mené à la fermeture d'usines, tant au Canada qu'aux États-Unis, et à la perte de nombreux d'emplois. Toutefois, compte tenu d'une reprise solide de la croissance de la demande des États-Unis et d'ailleurs, l'industrie s'est rétablie et a besoin de personnes qui désirent travailler dans un secteur dynamique et qui possèdent les compétences et les connaissances nécessaires.

L'industrie des produits forestiers fait concurrence à d'autres industries d'exploitation des ressources qui recrutent des employés possédant des ensembles de compétences similaires, ce qui a rendu le maintien en poste aussi important que le recrutement initial.

Aujourd'hui, le secteur forestier demeure l'un des plus importants fournisseurs d'emplois à temps plein au Canada. Il emploie directement 234 000 Canadiens et il est vital pour environ 200 collectivités rurales, dont environ la moitié dépendent entièrement des forêts. Le secteur est doté d'un large éventail d'employés, dont des techniciens en foresterie, des manutentionnaires, des mécaniciens de chantier, des électriciens, des ingénieurs, des comptables et des gestionnaires.

Partenariats

Les jeunes constituent un facteur démographique clé qui contribuera à la vision de l'APFC qui est d'embaucher 60 000 nouveaux employés d'ici 2020. Toutefois, il n'est pas facile d'informer et de former des milliers de jeunes partout au pays, et l'industrie ne peut pas y parvenir à elle seule. L'industrie des produits forestiers s'est associée à tous les intervenants, dont des groupes communautaires, des universitaires, des associations provinciales, des syndicats, les gouvernements fédéral et provinciaux. En travaillant ensemble, nous pouvons maximiser les ressources en vue d'atteindre le plus grand nombre de jeunes possible, afin d'assurer qu'ils disposent de l'information dont ils ont besoin pour faire des choix de carrières.

Pratiques exemplaires

L'industrie doit comprendre les besoins et les facteurs de motivation des jeunes en matière d'emplois. Cette nouvelle génération a grandi durant cette nouvelle ère technologique et elle a des aspirations professionnelles différentes de celles de la

génération précédente. Présentement, l'APFC examine et rassemble les pratiques exemplaires en matière de recrutement et de maintien en poste des jeunes, par exemple la prestation de bourses, un régime d'avantages sociaux souple, et des programmes de mieux-être pour les employés.

Tendre la main aux jeunes

Dans le cadre du partenariat du Conseil sectoriel des produits forestiers (financé par Emploi et Développement social Canada [EDSC]), l'APFC a lancé, en février 2013,

« La main-d'œuvre la plus verte »

(<http://www.lamaindoeuvrelaplusverte.ca/index.php/fr>), qui est un outil de ressources en ligne à l'intention des enseignants, des étudiants, des parents et d'autres, qui fait valoir les avantages sur le plan du mode de vie, de travailler dans le secteur des produits forestiers, ainsi que les carrières offertes partout au pays. L'industrie forestière sait qu'elle doit faire concurrence pour recruter des travailleurs qualifiés. Nous sommes en campagne de recrutement pour un secteur dynamique qui est vert et en pleine croissance. Il est crucial de tendre la main aux jeunes.

L'APFC recommande que le gouvernement continue d'appuyer les programmes qui fournissent aux jeunes des renseignements sur les exigences en matière de compétences professionnelles et sur l'offre d'emplois, comme le portail « Guichet emplois ».

Information adéquate sur le marché du travail

Dans le cadre du Programme d'initiatives sectorielles d'EDSC, l'APFC travaille actuellement avec des universitaires, d'autres secteurs industriels et des partenaires gouvernementaux en vue de la création d'une application Web d'information nationale exhaustive sur le marché du travail (IMT), d'une valeur de 1,4 million de dollars, pour l'industrie des produits forestiers, qui sera complétée en 2016. Cet outil permettra de faire des recherches de données aux niveaux régional, provincial et national, produira des rapports de prévisions réguliers et utilisera les approches existantes en matière de communications pour diffuser l'IMT. Ce système permettra aux jeunes d'obtenir des données actuelles et prévisionnelles sur le secteur forestier. Il est également prévu que le système aura des capacités de jumelage emploi-travailleur pour les jeunes et pour l'industrie des produits forestiers.

L'APFC recommande que le gouvernement fédéral travaille en partenariat avec l'APFC en vue d'informer tous les intervenants au sujet de « La main-d'œuvre la plus verte » et de la disponibilité de cet outil Web pour aider les jeunes à trouver un emploi.

Compétences

Le secteur des produits forestiers offre toutes sortes d'emplois exigeant différentes compétences, par exemple des emplois de camionneurs, de techniciens en foresterie, d'électriciens et d'ingénieurs. L'APFC appuie l'annonce, par le gouvernement fédéral, de la création du prêt canadien aux apprentis, et se réjouit de savoir qu'il sera donné suite à la Subvention canadienne pour l'emploi. L'industrie des produits forestiers exerce ses activités partout au pays et recommande que l'apprentissage et le ratio

compagnon/apprenti soient harmonisés à l'échelle des provinces de sorte que les jeunes n'aient pas à reprendre leur formation s'ils ont une possibilité d'emploi dans une autre province ou un autre territoire. Les gouvernements ont commencé à aborder cette question en rapport avec dix classifications d'emplois Sceau Rouge mais

L'APFC recommande d'accélérer ce processus afin de revoir tous les emplois visés par le Sceau Rouge au cours des cinq prochaines années.

Initiatives du gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral devrait s'assurer que les initiatives mises sur pied pour aider les jeunes à trouver des emplois sont adaptées à leurs besoins. Un grand nombre de programmes sont complexes et exigent beaucoup de temps pour demander à participer ou pour recevoir le financement, ce qui empêche des jeunes d'acquérir une expérience pratique et de recevoir une rémunération convenable.

L'APFC recommande un soutien continu/accru pour les programmes de perfectionnement des compétences ciblés pour les emplois dans des domaines à forte demande. Par exemple, le Programme des apprentis inscrits (PAI) offre des crédits d'études secondaires pendant que l'étudiant se prévaut de possibilités de formation en cours d'emploi dans des métiers clés, et en génie énergétique. Ce programme a trait aux compétences professionnelles, à la recherche d'emplois et à la promotion de l'industrie.

Liste consolidée des recommandations : l'APFC recommande que le gouvernement fédéral

1. continue d'appuyer les programmes qui fournissent aux jeunes des renseignements sur les exigences en matière de compétences professionnelles et sur l'offre d'emplois, comme le portail « Guichet emplois »;
2. travaille en partenariat avec l'APFC en vue d'informer tous les intervenants au sujet de « La main-d'œuvre la plus verte » et de la disponibilité de l'outil Web d'IMT du secteur des produits forestiers pour aider les jeunes à trouver un emploi;
3. accélère l'exécution de l'harmonisation de la formation et du ratio compagnon/apprenti pour tous les métiers visés par le Sceau Rouge d'ici cinq ans;
4. maintienne/accroisse le soutien pour les programmes de perfectionnement des compétences ciblés pour les emplois dans des domaines à forte demande.

Au sujet de l'APFC

L'Association des produits forestiers du Canada (APFC) est le porte-parole, au Canada et à l'étranger, des producteurs canadiens de bois, de pâte et de papier pour les questions touchant le gouvernement, le commerce et l'environnement. L'industrie canadienne des produits forestiers a un chiffre d'affaires de 57 milliards de dollars par année qui représente 12 % du PIB manufacturier du Canada. L'industrie est l'un des plus gros employeurs du pays, qui exerce des activités dans 200 collectivités forestières d'un océan à l'autre et procure des emplois directs à 234 000 Canadiens, partout au pays.